

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 23 mars 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4003-2017 – Phase 3.
Cause tarifaire annuelle 2018 de Gazifère inc.
***Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de
Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 3.***

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience d'avril 2018 en Phase 3 du présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Témoignage oral de Monsieur Jacques Fontaine sur son rapport [C-SÉ-AQLPA-0033, SÉ-AQLPA-3, Doc. 1](#).
Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire de Gazifère inc. :**
 - Durée prévue de 15 minutes au panel 1 (Panel général).
 - Durée prévue de 30 minutes au panel 2 (Panel sur l'allocation des coûts entre les tarifs et stratégie tarifaire, incluant le changement de la méthode d'allocation des coûts des conduites principales et les impacts tarifaires y associés).
 - Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Contre-interrogatoire des intervenants :** Durée prévue de 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation :** Durée prévue de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.